

**Communiqué de presse**

**LES MASQUES TOMBENT**

La FCPE 13 se félicite de l'allègement du protocole sanitaire et du passage en niveau 1 qui permet enfin aux élèves d'enlever le masque en intérieur comme en extérieur.

Alors même si cette décision revêt un caractère stratégique-électoraliste à quelques semaines du premier tour des présidentielles, cette situation qui devait rester exceptionnelle n'a que trop duré et il était temps que les élèves (et les personnels) recouvrent un semblant de vie normale, que l'on puisse de nouveau voir les sourires sur leurs visages à des âges où ils sont les plus beaux.

Toutefois, il convient de rester vigilants concernant la crise sanitaire et son évolution.

Les engagements concernant l'achat de purificateurs d'air et de capteurs de CO2 doivent être tenus et il conviendra de les utiliser à bon escient.

**Pour la FCPE 13, tout doit être fait pour éviter le retour du masque à l'école.**

Il conviendra également de vérifier toutes les installations concernant les sanitaires car la crise a mis en lumière un certain nombre de défaillances y compris pour l'hygiène primaire de nos enfants !!

Comment tolérer que les élèves ne puissent pas se laver les mains autrement qu'avec des solutions hydroalcooliques ?? Comment tolérer que nos enfants, notamment les filles, ne puissent pas aller aux toilettes à leur convenance où qu'elles ne puissent pas s'y changer en période de menstruation ??

A quelle époque vivons-nous ?!?!??

Nous appelons tous les parents d'élèves qui siègent en Conseil d'école (1<sup>er</sup> degré) ou en conseil d'administration (2<sup>nd</sup> degré) à solliciter la tenue de commissions hygiène et sécurité, de mettre à l'ordre du jour des réunions et de s'emparer de ce sujet primordial pour nous faire remonter les doléances à :

***fcpe13.hygieneetscolarité@gmail.com***

Pour revenir à l'allègement du protocole et comme la **FCPE13** le demandait au retour des vacances de février, les familles qui le souhaitent peuvent maintenir le port du masque pour leurs enfants et c'est cette mesure qui devra être privilégiée et prolongée de manière durable.

Car ne nous leurrions pas, notamment en ce qui concerne le premier degré, l'efficacité du port du masque en intérieur était très contestable quand on voyait comment cela pouvait se dérouler en extérieur dans les cours de récréation ou aux abords des établissements pour ce qui a trait au second degré.

Ensemble veillons à la bonne scolarité de nos enfants et facilitons leurs apprentissages.

Pour la FCPE 13,

**C.MERLINO**